



# MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFORMATIONS OFFICIELLES – AVRIL 2022



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51  
E-Mail : [info@perly-certoux.ch](mailto:info@perly-certoux.ch) - Site internet : [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch)



## Horaire d'ouverture:

**Lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – Mardi 9h-12h00 - Jeudi et vendredi 8h30-12h00**

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



**Police municipale** : Route de St-Julien 122 - 1228 Plan-les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,  
Téléphone : 022 884 64 50

**Police cantonale** : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 18 – 1227 Carouge13  
Téléphone : 022 427 66 00

**En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.**



**Relais social communal** : tél. 022 721 02 66

## DÉCISIONS/DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 24 février 2022, le Conseil municipal a :

✓ **Elu**, par dix-huit voix « pour » et une abstention :

**M. Patrick Rellstab**, membre des commissions

- Aménagement, Urbanisme, Plan Directeur & Mobilité
- Bâtiments
- Sécurité civile
- Sports

**Mme Anouk Bellaoud**, membre des commissions

- Aménagement, Urbanisme, Plan Directeur & Mobilité
- Routes & écoulement des eaux
- Environnement
- Enfance & Jeunesse

✓ **Modifié**, par dix-huit voix « pour » et une abstention, la composition de deux commissions, suite au retrait de **M. Marc Decurtins** des commissions Aménagement, Urbanisme, Plan Directeur & Mobilité et Enfance & Jeunesse au profit, dans la première, de **M. Ivan Martignoni** et dans la seconde, de **Mme Simone Bowman**.

✓ **Modifié**, par dix-huit voix « pour » et une abstention, les présidences des commissions suivantes comme suit :

- Présidence de la Commission Aménagement, Urbanisme, Plan Directeur & Mobilité : **M. Christian Cheyroux**
- Présidence de la Commission Sécurité civile : **M. Michel Mouton**
- Présidence de la Commission Environnement : **M. René Gisiger**
- Présidence de la Commission des Finances : **M. Valentin Savigny**

\*\*\*

Le procès-verbal complet de chaque séance peut être lu sur le site internet de la commune ([www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) > Politique > Conseil municipal > Séances

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 28 avril, 19 mai, 23 juin, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.**

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2<sup>e</sup> étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques. Des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## GIAP 2022-2023 – INSCRIPTION EN LIGNE

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) met en œuvre une procédure d'inscription pour la rentrée 2022-2023 entièrement en ligne.

**Le délai pour inscrire son enfant court du lundi 4 avril jusqu'au mercredi 18 mai 2021.**  
Aucune inscription n'aura lieu dans les écoles à la rentrée scolaire.

L'ensemble du processus d'inscription (nouvelles inscriptions et renouvellement) s'effectuera en ligne via le portail internet [my.giap.ch](https://my.giap.ch).

L'inscription à un compte e-démarches de l'Etat de Genève est indispensable pour accéder au portail internet [my.giap.ch](https://my.giap.ch).

**Avant toute inscription, les parents sont invités à prendre connaissance des nouvelles conditions générales 2022-2023, disponibles sur le site internet : <https://www.giap.ch>**

Les parents sans possibilité d'obtenir un compte e-démarches (fonctionnaires internationaux, personnes sans titre de séjour valable, personnes non contribuables à Genève, notamment) sont priées d'appeler la centrale des inscriptions au 022/304.57.70 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le mercredi de 13h30 à 16h30



## SUBVENTIONS VELO ET BORNE D'ELECTROMOBILITE

Vous souhaitez passer à une mobilité douce ? L'Etat de Genève vous aide en vous offrant des subventions pour

- L'achat d'un vélo-cargo : subvention jusqu'à max. CHF 500.-
- Suivre une formation pour rouler à vélo en toute sécurité : subvention jusqu'à max. CHF 80.-
- Tester un vélo électrique : subvention pour la location d'un vélo électrique jusqu'à max. CHF 250.-

Pour bénéficier des subventions, il faut conserver votre preuve d'achat ou de location. Les habitants de Perly-Certoux doivent s'adresser directement à l'Office cantonal des Transports, Chemin des Olliquettes 4, 1213 Petit-Lancy, tél. 022 546 87 00.

Informations complémentaires sur les conditions sur <https://www.ge.ch/subventions-velo>.

Pour la recharge de véhicules électriques, l'Etat de Genève attribue des subventions pour l'installation d'une borne d'électromobilité sur une place de parking individuelle (jusqu'à CHF 1000.-) ou dans le cadre d'un projet planifié dans un parking collectif (jusqu'à CHF 2000.-).

Informations et conditions : <https://www.ge.ch/subventions-borne-electromobilite>

## CHIENS ET CHAMPS CULTIVES

**Le Service cantonal de la consommation et des affaires vétérinaires rappelle que les chiens ne sont pas admis dans les champs cultivés et espaces de nature protégée.**

Lors de vos promenades avec votre compagnon à quatre pattes, vous devez veiller à ce qu'il ne pénètre pas dans tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité, quelle que soit sa forme (Loi sur la police rurale, LPRur, art. 2, 5 et 14, M 2 25 et art. 5 du règlement d'application RPRur).

Les contrevenants sont passibles d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à CHF 60'000.- !

Lors de la période de semi-confinement, les incivilités ont été constatées en recrudescence, d'où ce rappel.

## TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de la dite voie et ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés.

Attention, il n'y a plus déchéance à date fixe car la taille des arbres et haies doit être conforme tout au long de l'année !

**(Loi sur les routes L1-10)**

# ACTUALITES COMMUNALES

## MÉRITES COMMUNAUX 2021

La commune remet chaque année un Mérite communal à une personne qui s'est distinguée dans différents domaines. Un appel à candidature est lancée et le Conseil administratif choisit parmi les propositions, un-e ou deux Méritant-e-s.

Pour 2021, le Conseil administratif a décidé d'attribuer deux Mérites communaux.

Un Mérite communal à **Patrick et Irène Ricca**, pour leur engagement en faveur de la population à travers Certoux Bouge principalement, mais également en remerciement de leur participation à d'autres événements communaux importants, comme l'Escalade, la Kermesse et le Bicentenaire.

Le second Mérite communal récompense **Valentine Martina**, double championne romande de ski alpin en slalom et slalom géant, et qui a intégré les cadres alpins du ski romand à seulement 13 ans.

Félicitations à nos deux lauréats ! Ils recevront leur Mérite prochainement.

## NOUVELLE RESIDENCE AVEC ENCADREMENT POUR SENIORS OUVERTE AUX HABITANTS DU CANTON

**La FLP AI (Fondation des logements pour personnes âgées) communique la construction d'une résidence de 164 logements sur la presqu'île d'Aïre, à Vernier. Les inscriptions pour un logement dans ce nouvel immeuble avec encadrement social, baptisé Les Campanules, sont ouvertes.**

Achévé début 2023, cet immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) de type HLM (Habitation à Loyer Modéré) sera tout ou partiellement réservé aux personnes en âge AVS ayant un besoin avéré d'encadrement et/ou de sécurité. La résidence offrira un service de gérance sociale assuré par l'institution genevoise de maintien à domicile (imad) et la présence d'un veilleur de nuit 365 nuits par an. L'équipe sur place mettra un point d'honneur à assurer une qualité de vie des plus agréables aux locataires, en offrant diverses animations et en favorisant la création du lien social au sein de l'immeuble. Le restaurant et les espaces communs (salon-cheminée, salle polyvalente, terrasse couverte, etc.), particulièrement spacieux, contribueront à l'ambiance chaleureuse de la résidence.

**Informations complémentaires** : tél. 022 308 51 97 ou sur le site [www.flpai-geneve.ch](http://www.flpai-geneve.ch)

## PREMIERE IMPÔTS RACLETTE PARTY POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

Pas facile de se retrouver devant sa première déclaration d'impôts. Pour faciliter cette entrée dans la vie d'adulte dans la joie et les bonnes informations, la commune organisait une soirée Impôts-Raclette pour les jeunes de 18 à 20 ans (jusqu'à 25 ans bienvenus). Valentin Savigny et Fernand Savigny, élus et experts comptables, ont transmis de précieuses connaissances, tandis que l'Administration fiscale cantonale, ouvrait sur place un compte e-démarches aux jeunes invités. Un succès, qui sera reconduit à l'avenir, d'autant que la FASE a assuré l'organisation de la raclette.



*Deux jeunes en stage à l'Espace Entreprises du DIP ont expliqué les avantages d'avoir un compte e-démarches (à g). (Au centre) Une présentation complète sur les impôts, les principales rubriques d'une déclaration, les déductions à ne pas oublier et les risques encourus si l'on ne remplit pas sa feuille d'impôts à temps, a précédé la raclette (à dte), qui a apporté le réconfort à toutes et tous, ravis des échanges nés lors de cette soirée, conviviale et sympathique.*

# ENVIRONNEMENT 2022

## LEVÉE DES DÉCHETS – LES PROCHAINES DATES



### Levées des déchets encombrants

Samedi 21 mai

Merci de déposer vos déchets la veille à l'endroit prévu.

Levées exceptionnelles sur appel: tél. 022 777 17 74



### Levées de papier et carton

Mardi 12 avril

Mardi 26 avril

Masques et mouchoirs usagés doivent être jetés dans les ordures ménagères !



### Levée des déchets verts de jardin

Chaque lundi



### Levée des déchets de cuisine

Chaque jeudi après-midi



### Levées de verre

Mardi 26 avril

Mardi 31 mai

**Lorsqu'une levée hebdomadaire tombe un jour férié, elle est reportée au lendemain.**

Toutes les dates des levées dans votre dépliant des déchets 2022 ou sur [www.perly-certoux.ch](http://www.perly-certoux.ch) > Vivre à Perly-Certoux > Déchets

## 200 KG POUR LES 200 ANS DE LA COMMUNE : LE GESTE ZÉRO DÉCHET DU MOIS



**Comme les membres d'Assemblage vous y engagez, faites la vaisselle avec du liquide solide et un flacon remplissable !**

### VOTRE NOUVELLE HABITUDE DU MOIS : LE SAVON VAISSELLE SOLIDE ET SON FLACON REMPLISSABLE

#### Pourquoi les utiliser ?

- Ils favorisent une diminution de la production de bouteilles plastique et du coup une diminution de déchets.
- Alternative durable, simple d'utilisation et surtout très efficace.
- Nettoie et dégraisse tout aussi efficacement qu'un liquide vaisselle traditionnel.
- 1 savon vaisselle solide  $\approx$  2 flacons de liquide vaisselle de 500 mL  $\approx$  3 mois de vaisselle

#### Comment les utiliser :

1. Mouillez votre éponge ou mouillez votre savon sous de l'eau tiède,
2. Frottez votre éponge ou votre tawashi (éponge en tissu) contre le savon
3. Vous pouvez faire votre vaisselle comme à votre habitude.

Une fois que vous avez fini, déposez votre savon sur votre porte-savon en bois et il patientera jusqu'à la prochaine utilisation. Vous pouvez aussi prendre un savon de Marseille solide classique pour réaliser votre vaisselle à la main. Il sera simplement un peu moins dégraissant que notre savon solide vaisselle.

#### Où les trouver :

1. Dans les magasins en vrac ou bio.
2. En le fabriquant soi-même.

Retrouvez une liste des magasins Zéro Déchet ainsi que de nombreux conseils et recettes sur le site : [www.zerowasteswitzerland.ch/geneve](http://www.zerowasteswitzerland.ch/geneve)

## LE SAKATRI GRATUIT A LA MAIRIE, C'EST FINI !

La Mairie ne délivre plus de sakatri gratuitement à ses habitants, la campagne lancée par l'Etat de Genève et qui a duré une longue période étant terminée.

Les personnes intéressées sont invitées à l'acheter directement chez son concepteur, Plan Vert, au prix de CHF 16.- ou plus selon le modèle (<https://shop.planvert.ch/fr/15-sakatri>, par tél. 022 800 18 15).

On trouve des sacs de précollecte de déchets ou sacs de tri des déchets dans des grandes surfaces et sur des sites de vente en ligne.

On peut aussi, tout simplement, le faire soi-même en disposant un ou des petits sacs dans un sac plus grand.